



RAPPORT D'ACTIVITES

2017

Christiane BORANGA
Présidente

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE S'EST FAIT PAR UNE PÉRIODE DE "TUILLAGE" ENTRE LES DEUX COLLECTIVITÉS POUR LE LE FINANCEMENT ; LES ORIENTATIONS RESTANT CELLES DU DÉPARTEMENT JUSQU'À L'ÉLABORATION DE CELLES DE LA MÉTROPOLE.

Pas de bouleversement donc grâce à la réalisation d'un travail de connaissance et de mesure de cette nouvelle compétence pour les élus et les techniciens de la Métropole .

Les salariés de notre association ont continué à s'investir dans le travail éducatif et nous avons tous attendu les nouvelles orientations de la Métropole avec, il est vrai, quelques questions. Nous quittions un environnement départemental où nous étions un élément d'un tout qu'est la Protection de l'Enfance pour une nouvelle collectivité pour laquelle nous sommes unique, dans un environnement Politique de la Ville, avec des fléchages Egalité des territoires, Urbanisme, Sécurité tranquillité, Logement, Insertion.

EST-CE LA CROISÉE DES CHEMINS OU CELLE DES CHAMPS POLITIQUES ?

Le travail de construction pour la mise en oeuvre de la politique métropolitaine en matière de Prévention Spécialisée a donné lieu à une délibération-cadre qui trace, fidèle au code de l'Action Sociale et des Familles, les missions de la Prévention Spécialisée inscrites dans le champ de la Protection de l'Enfance et qui positionne aussi son intervention en cohérence avec les champs de la politique métropolitaine en matière de cohésion sociale territoriale .

La Prévention Spécialisée a toujours été à la croisée des champs politiques parce que les éducateurs de rue sont des acteurs du territoire, ils ont à connaître et à articuler les politiques et les dispositifs territoriaux au bénéfice des jeunes les plus en difficulté et de leurs familles. Les professionnels sont aussi des observateurs, des diagnostiqueurs de la réalité sociale des villes et ils font retour de cette réalité à l'association et aux décideurs concernés.

Nous sommes sensibles au fait qu'apparaissent, dans la Gouvernance prévue, des instances de pilotage et d'évaluation. Car c'est bien dans ces instances que les constats et les évolutions peuvent s'entériner et nous souhaitons qu'elles fonctionnent avec l'ensemble des partenaires concernés ; gage d'intérêt pour la jeunesse en difficulté et pour la mission confiée à l'association.

Notre association sera active dans le portage et la mise en oeuvre de cette nouvelle mission métropolitaine de Prévention Spécialisée. Mise en oeuvre qui passe par de le travail des salariés, par la réactivité et la créativité associative.

De plus, pour garder une cohérence dans ce portage, nous continuerons à partager nos réflexions et nos questionnements, entre autres sur les outils de la Prévention Spécialisée, avec les associations du Nord Isère.

Par ailleurs, notre inscription dans les réseaux nationaux ou départementaux, comme Réseau 38, maintiendront notre ancrage associatif dans la globalité de la Protection de l'Enfance et dans l'évolution et le partage des réponses apportées à la société des enfants et aux jeunes en difficulté.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Jean Marie MANA

Directeur

Une année sous le signe du changement

Nous sommes en novembre 2016. Nous apprenons par le journal du Département que la compétence de la Prévention Spécialisée est transférée à la Métropole Grenobloise dans le cadre de la loi NOTRe* !

C'est donc sous le signe du changement que nous commençons l'année 2017.

Cette orientation génère bon nombre de questions, parfois même des inquiétudes auprès pour les salariés de l'APASE qui travaillent avec le Département depuis plus de 40 ans. Que va-t-il se passer ? Quelles orientations ? Quelles missions ? Quels territoires ? Quel financement ?...

Très vite, nous obtenons des réponses à nos questions. Les techniciens de La Métropole nous informent que les élus souhaitent prendre le temps de la réflexion afin de comprendre plus finement cette nouvelle délégation avant de décider de quelconques changements. Ainsi, les orientations 2016 sont-elles maintenues pour l'année 2017. Cette année de transition doit s'inscrire sous le sceau de l'acculturation des élus Métropolitain vis-à-vis de la Prévention Spécialisée. A l'APASE, les inquiétudes s'apaisent, nous arrivons à mobiliser l'ensemble du personnel sur cette démarche d'explicitation de notre action de Prévention.

Pendant neuf mois, nous travaillons de concert entre techniciens associatifs et Métropolitains. Cela se traduit par de nombreux séminaires, des échanges, des tables rondes qui permettent de mieux se connaître et de se comprendre.

Nous sommes le 29 septembre 2017. Il est temps pour les élus de donner des orientations à la Prévention, pour les trois prochaines années.

Quelques jours plus tard nous prenons connaissance de la délibération, qui rappelle notre mission de prévention spécialisée, accorde notre intervention avec les politiques de cohésion sociale, reprend les publics accompagnés par la prévention spécialisée, définit les territoires et moyens d'intervention et enfin, détaille la Gouvernance.

Quand nous reprenons, dans son détail, cette délibération et ses cinq grands chapitres, nous ne pouvons qu'être satisfaits des orientations données à la Prévention Spécialisée. Le travail d'acculturation, entrepris depuis moins d'un an, a permis aux décideurs d'avoir une lecture plus objective pour décider des orientations qu'ils souhaitent donner à notre mission.

Ce travail n'est cependant pas terminé car, au cours du premier trimestre 2018, il reste à :

- * Définir les contrats d'objectifs et de moyens sur chaque territoire en lien avec les acteurs locaux qui oeuvrent auprès de la jeunesse.
- * Retravailler sur le rapport d'activité afin qu'il soit un outil plus simple pour mesurer l'impact de notre travail sur les territoires d'interventions. Cet outil doit donner des éléments aux élus métropolitains pour les aider à construire les futures politiques jeunesse.

Ce transfert à la Métropole doit être saisi comme une opportunité pour notre association. Opportunité pour faire un état des lieux de l'expérience acquise depuis quarante ans. Il doit être un tremplin, un catalyseur pour repenser et dynamiser la Prévention Spécialisée d'aujourd'hui et de demain.

Je sais que nous pouvons compter sur l'ensemble du personnel de notre association APASE, sur sa compétence, son savoir-faire, son engagement.

Ainsi, nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire de la Prévention Spécialisée avec notre nouveau commanditaire qu'est la Métropole Grenobloise.

* Loi NOTRe, loi du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Les jeunes en relation avec les éducateurs

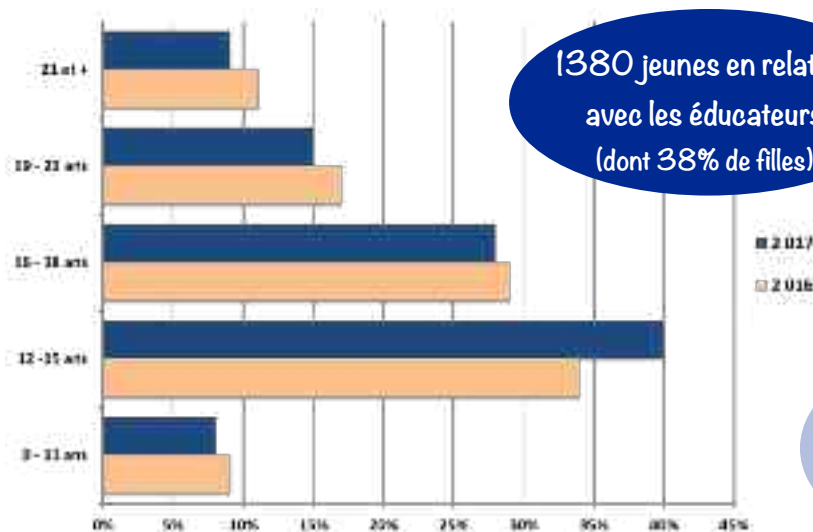
Echirolles - Pont-de-Claix - Fontaine - St Martin-le-Vinoux - St Egrève

Jeunes en contact

Il s'agit de jeunes que l'on peut nommer ou qui sont clairement repérés et auxquels une offre de présence et de relation éducative a été faite (Cf. Charte Départementale de la PS). Ce mode de relation peut être soutenu par des activités éducatives, notamment pour les moins de 16 ans.

Jeunes accompagnés

Il s'agit de jeunes pour lesquels il y a une prise en charge avec une, ou plusieurs, action(s) d'accompagnement éducatif mise(s) en oeuvre avec leur adhésion et fréquemment en complémentarité avec les partenaires (Cf. Charte Départementale de la Prévention Spécialisée).



1380 jeunes en relation avec les éducateurs (dont 38% de filles)

907 jeunes en contact (36% de filles)

473 jeunes accompagnés (41% de filles)

2017 : la stabilité après la réorientation de nos missions

Après avoir vu les missions de la Prévention Spécialisée et la population visée changer, fin 2015, 2017 a été une année de poursuite du travail engagé en 2016 et cela, dans un contexte de transfert de compétences entre le Conseil Départemental et la Métropole Grenobloise.

Nous observons une relative stabilité de la population globale connue par les équipes de l'APASE (-34 jeunes) soit 1380 Jeunes en 2017 contre 1414 en 2016.

Les 12-18 ans représentent 68% de la population globale, 8% pour les moins de 11 ans et 24% pour la population des jeunes majeurs.

La population féminine représente 38% de la population globale.

Le mouvement s'observe sur la population en contact (- 19 jeunes) avec un total de 907 jeunes en contact sur l'année 2017.

Les 12-18 ans représentent 61% de la population en contact. Ces contacts se sont très largement noués lors d'actions de loisirs réalisées sur nos territoires (142 jeunes, soit 42%) ou lors d'interventions en milieu scolaire (87 jeunes soit 26% de la population en contact).

Comme pour la population en contact, le nombre des accompagnements est passé de 488 en 2016, à 473 en 2017. La répartition de la population féminine et masculine est identique à celle de la population globale (41% de filles et 59% de garçons).

Les 12-18 ans représentent 81% de nos accompagnements.

180 jeunes ont entre 12 et 15 ans et 202 jeunes entre 16 et 18 ans.

75 jeunes adultes (19-21 ans) ont été accompagnés par les éducateurs, représentant 16% de la population.

En droite ligne et en toute logique avec nos missions et les tranches d'âges que nous accompagnons, les actions collectives restent un mode important de rencontre et d'accompagnement de notre public.

Ainsi, 121 jeunes ont fait l'objet de rencontres et d'échange de groupe

151 ont été accompagnés sur un projet éducatif collectif, 160 accompagnés dans le cadre de loisirs et 97 dans le cadre de la scolarité.

Ces formes d'accompagnements ou supports de rencontre trouvent tout leur sens par rapport à l'âge des jeunes auxquels ils s'adressent. Une prise en charge collective est souvent un vecteur facilitant de la rencontre chez les pré-adolescents et les adolescents. Cela permet la mise en lien et le temps de la reconnaissance mutuelle.

Avec 26%, la thématique scolarité est le sujet principal de nos accompagnements et représente 273 jeunes sur l'année 2017. Arrive en seconde position, la thématique Formation/Insertion Professionnelle avec 15% chez 15% des jeunes accompagnés, soit 155 personnes.

Nous ne faisons pas apparaître, dans les statistiques des équipes, le public auprès duquel nous intervenons dans des temps collectifs, à l'intérieur d'une structure (le collège, par exemple) ou à l'extérieur (manifestations sportive ou culturelles). C'est un public avec lequel un lien n'est pas nécessairement construit et que nous n'accompagnons pas. Cette année, 1500 personnes (jeunes et adultes) ont bénéficié d'un temps collectif avec les éducateurs.

Pour l'année 2017, 159 jeunes ont été accompagnés sur le thème de l'inscription sociale et citoyenne. Et 129 ont été soutenus dans leur relation à leur famille.

60 jeunes ont été accompagnés sur la thématique Santé qui regroupe aussi bien l'accès aux soins physiques que psychiques ou le volet administratif pour l'ouverture aux droits, par exemple.

27 jeunes sont co-accompagnés avec les services de la Protection de l'enfance et 20 avec les services de Protection Judiciaire de la Jeunesse.

En conclusion, sur l'année 2017, nous avons été dans la continuité du travail engagé l'année précédente lors des changements de missions et du public de la prévention spécialisée. Nous avons eu à cœur de renforcer notre approche collective des jeunes en continuant à travailler leur engagement dans leur parcours et en exerçant leur esprit critique sur ce qui les entoure afin qu'ils deviennent ou soient acteurs à part entière de la cité.

La prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens

Quel que soit le territoire où nous intervenons, nous mettons toujours en oeuvre des actions en direction des établissements scolaires. Nos interventions varient de la simple présence en travail de rue aux abords de l'établissement en vue d'une régulation et de temps de rencontres avec les collégiens, à des temps de présence réguliers dans l'établissement, en passant par des interventions en classe, sur des thématiques ou des problématiques repérées par l'équipe pédagogique.

A FONTAINE

Après une rencontre avec le chef d'établissement et les CPE et suite aux constats de tensions à l'intérieur du collège, nous avons proposé une **intervention auprès de deux classes de 3ème**. Nous avons associé les Assistants d'Education à notre travail et avons proposé de faire réfléchir les classes sur la notion de respect en utilisant le support du photo-langage.

A ECHIROLLES

La réunion hebdomadaire avec la Conseilère Principale d'Education a pour objectif d'échanger sur les situations d'élèves en risque de décrochage.

Ces concertations permettent à l'établissement de nous faire remonter ses inquiétudes concernant le comportement de certains élèves ou groupes qui risquent de compromettre leur scolarité (violences, insolence, absentéisme, démotivation).

Ces rencontres ont pour utilité de faire du lien entre l'intérieur et l'extérieur de l'établissement. [...]

Prise en charge des élèves exclus provisoirement

Nous avons fait le constat que la situation d'exclusion temporaire d'un élève ne lui permet pas de réfléchir sur la sanction qu'il reçoit. Le jeune est chez lui ou dans la rue, ce qui peut aggraver le risque de déscolarisation. [...] Ce temps vise à donner du sens à la sanction, pour permettre aux élèves de prendre conscience de leur comportement et de leur responsabilité. Mais le jeune n'est pas qu'un élève et l'éducateur prend le temps d'élargir la discussion en explorant avec lui ses difficultés, ses compétences et son environnement familial et social afin de l'aider à trouver des stratégies de réponse plus adaptées à la situation. [...]

La promotion de la citoyenneté

“La liberté d'expression, ça s'apprend, et la citoyenneté, ça se construit. L'éducation aux médias et à l'information accompagne cette double exigence auprès de la communauté éducative toute entière.”

ST EGREVE ET ST MARTIN LE VINOUX

“L'arme à l'œil”

[...] Cette année, nous avons proposé de travailler auprès des collégiens le développement de l'esprit critique à travers l'éducation à l'image. [...] dans les collèges des deux communes [...] en partenariat avec l'association “La petite Poussée”, association, agréée Education Nationale, dédiée à la réalisation et à l'accompagnement d'actions éducatives à travers des supports vidéo et musicaux.

Cette action s'est déroulée de manière hebdomadaire, entre 12 et 14h, au sein des deux collèges, avec un total de 10 séances par établissements. Elle avait pour objectifs :

- Permettre aux élèves d'acquérir des compétences pour développer leur esprit critique.
- Expliquer l'importance de vérifier les informations qu'ils reçoivent et de les analyser.
- Inciter à exercer leur liberté d'expression et respecter celle des autres (écoute, argumentation contradictoire, modification des points de vue, révision des stéréotypes...).

Ce projet s'inscrit dans un travail autour de la citoyenneté et permet de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure.

A ECHIROLLES

“**Stop aux préjugés**” est un projet partenarial porté par le collège Louis Lumière, la Maison des Habitants des Ecoureuil et l'APASE et qui s'est appuyé sur une participation volontaire et citoyenne des élèves sur des temps périscolaires et des adultes sur leur temps libre.

[...] dix huit collégiens se sont mobilisés sur cette thématique qui traite des clichés sur les jeunes mais aussi sur tous les publics.

[...] Travail journalistique : enquêtes, travail de recherches, données chiffrées, préparation d'interviews, micro trottoirs auprès d'habitants... Tout ce travail préalable a abouti à l'enregistrement d'une émission radio au collège, avec New's FM.

Six autres jeunes se sont investis sur un atelier

d'écriture [...] une autre forme d'expression sur les préjugés. Ils se sont expérimentés à écrire des textes de slam qu'ils ont déclamés devant le public de la Rampe où ils ont été chaleureusement félicités.[...]

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes

PONT-DE-CLAIX

Sortie randonnée

[...] Les deux sœurs sont fragiles, elles sont physiquement très minces et ont des difficultés à s'affirmer face aux autres. La troisième est arrivée en France il y a peu de temps et se sent isolée. Elle aimerait se faire des amis pour ne pas rester seule chez elle. Nous leur avons proposé une sortie en montagne pour qu'elles puissent se rencontrer et partager une activité.

La randonnée nous a permis de voir comment elles pouvaient interagir entre elles. [...] Nous avons pu également aborder la question de l'alimentation, problématique pour les deux sœurs qui ont une alimentation peu variée de type “fast-food”. Nous souhaitons leur proposer une prochaine sortie où l'on pourrait préparer le pique-nique ensemble la veille et ainsi les initier à quelques bases culinaires qu'elles pourraient reproduire chez elles.[...] La randonnée en montagne est un outil pertinent pour ces jeunes filles parfois isolées et en difficulté. Cela permet de créer du lien, d'échanger et de permettre une parenthèse dans le quotidien peu stimulant de ces jeunes. Dans ces moments de loisirs, elles pourront découvrir et développer des ressources physiques, psychiques et relationnelles les aidant à se construire en tant que futur adulte. [...]

Nous avons travaillé avec 6 jeunes du 23 au 27 octobre [...] sur un **chantier éducatif local dans le quartier des Olympiades**, pour repeindre deux montées d'escaliers. [...] Le chantier éducatif local comporte deux aspects importants de socialisation : une dimension éducative et une dimension d'introduction au monde professionnel.[...]

Le chantier permet au jeune de mettre un premier pied dans le monde professionnel, de se socialiser par le travail (en apprenant les règles, les droits et les devoirs qui régissent les relations dans cet environnement), de percevoir un salaire, de découvrir l'organisation des phases de travail, le travail en équipe avec d'autres jeunes qu'il connaît ou non et de découvrir un métier. [...]

La semaine s'est achevée par le passage d'un conseiller de la Mission Locale, venu rencontrer les jeunes[...]

L'accompagnement de M. (Equipe de Pont-de-Claix)

Nous le connaissons depuis quatre ans. Quand nous le rencontrons pour la première fois, nous sommes en activité de proximité. Il se trouve au bord du terrain. Je lui propose de participer à l'activité. Il refuse mais engage la conversation en me questionnant sur ce qu'on fait, sur notre travail, et me dit qu'il ne m'a jamais vu dans le quartier.[...] C'est lors de cet accompagnement qu'il me fait part de son désir d'aider les autres. J'évoque alors la possibilité de s'engager en tant que bénévole d'une association de la protection et des sapeurs pompiers.[...] M. est très intéressé par cette proposition. Durant toute la formation, il démontre un réel intérêt, il est engagé, n'hésitant pas à se mettre en situation ou à aider les jeunes du groupe. Il trouve sa place et nous découvrons chez lui des qualités de régulateur quant à la gestion du groupe. Il a alors 17ans. [...]

Le soutien à la parentalité

Du fait que notre mission s'adresse aux mineurs, chaque équipe éducative a le souci de contacter et rencontrer les parents des jeunes que nous accompagnons.

Nous accueillons les parents des adolescents et les accompagnons dans une démarche de soutien face à leurs questionnements et difficultés éducatives de leurs enfants. Différentes problématiques liées à l'adolescence et à la construction identitaire de leurs enfants sont abordées avec les parents.

Nous travaillons l'ensemble de ces questions à travers différents modes d'interventions. Les rencontres ont lieu soit au local, soit au domicile, soit chez des partenaires, en fonction des situations, avec ou sans la présence de l'adolescent, au regard de l'objectif à atteindre.

Sur des situations complexes, nous sommes en lien avec les Services Locaux de Solidarité afin de proposer aux parents une mesure d'aide éducative.

Un outil favorisant l'insertion : Les chantiers éducatifs

avec



16 ans		17 ans		18 ans		19/21 ans	
F	G	F	G	F	G	F	G
18	21	16	35	6	4	4	6
39		51		10		10	

110 jeunes ont bénéficié d'un chantier

Les chantiers éducatifs représentent dans le parcours du jeune, une mise en situation professionnelle afin d'évaluer ses capacités,

ses ressources et ses difficultés. Cet outil lui permet de retrouver une dynamique, de se lever le matin, d'être actif et au contact

d'adultes en situation de travail. Les prescriptions se font, dans la mesure du possible, en commun avec la Mission Locale pour que cette expérience ne soit pas détachée d'un parcours d'insertion plus global.

199 jeunes ont réalisé un chantier, en 2017 (certains jeunes ont effectué deux chantiers sur l'année) :

75 jeunes en chantiers permanents : chantiers peinture et espaces verts, encadrés par des éducateurs techniques de Synergie, d'une ou deux semaines

59 jeunes en chantiers "renfort" : journée de chantier (7 heures) encadrée par un éducateur de l'APASE, en renfort sur un chantier permanent

41 jeunes en chantiers "cocktail" : préparation de buffets froids, avec ou sans service, chantiers de 4 à 10 heures, encadrés par des éducateurs de l'APASE,

24 jeunes en chantiers "services" : distribution, ménage, débarrassage, déménagement..., chantiers de 4 heures à 2 jours, encadrés par des éducateurs de l'APASE.

“ Les chantiers éducatifs nécessitent une présence des éducateurs importante auprès des jeunes, pendant la réalisation du chantier. En 2017, ce temps a représenté environ 850 heures.”

S'inscrire dans une conduite citoyenne

En adéquation avec la mission de citoyenneté qui nous a été confiée par le Conseil Départemental, nous avons choisi de développer un outil transversal à toute nos équipes.

L'APASE avait déjà choisi de former tous ses salariés au PSC1. Mais au cours de l'année 2017 nous avons voulu partager cela avec les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires où nous intervenons.

A cette fin, nous avons élaboré un temps de formation avec l'association PREVISIC pour nos services civiques (5 jeunes) ainsi que pour 10 de nos éducateurs et 1 éducateur

du Codase. Cette formation de 6 jours avait comme objectif de transmettre et d'intégrer des supports pédagogiques afin de transmettre de manière adaptée les gestes de secourisme et ce, quel que soit le public visé.

Les équipes ont donc mis en place, sur leur territoire d'intervention, des ateliers avec des enfants sur les

temps périscolaires au sein des établissements scolaires, avec des familles sur l'espace public ou dans les centres sociaux.

Au cours de l'année 2017, l'APASE a ainsi pu sensibiliser 486 personnes aux gestes de premiers secours.

Si nous avons choisi de nous saisir de cet outil, c'est parce qu'il offre des valeurs auxquelles nous tenons : la solidarité, l'humanisme, l'altruisme, la coopération, le respect de l'autre sont pour nous indispensables dans le fait de faire société et de vivre ensemble.

Témoignage des services civiques :

«...nous avons de ce fait pu acquérir de nombreuses connaissances sur les gestes de premiers secours, sur les outils pédagogiques qui étaient mis à notre disposition, ainsi que sur la manière de sensibiliser des groupes sur les premiers secours. Nous avons pris énormément de plaisir car nous savons tout deux que ces nouvelles compétences nous serviront lors de nos expériences futures, aussi bien personnelles que professionnelles.»

Sensibilisation aux métiers de la Restauration projet partenarial (SYNERGIE, AP, APASE et CODASE)

Cette formation, dispensée par deux professeurs du Greta, se déroule au Clos d'Or et est encadrée par des éducateurs de prévention spécialisée. 8 jeunes de l'agglomération ont participé à cette formation composée de 6 ateliers cuisine de 3 heures, et de 6 ateliers service de 1h30.

L'APASE c'est aussi...

● La Prévention Educative Le Grésivaudan

Pour qualifier l'intervention des éducateurs de l'APASE sur le territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan, cette année, nous parlerons de l'année de la maturité et de la reconnaissance !

Présents depuis 2013 sur le premier territoire, nous avons été jusqu'à maintenant en phase de développement sur de nouveaux territoires. Pour la première fois, cette année, l'équipe de trois éducateurs est intervenue sur un territoire stabilisé et fixe. Cela pourra constituer, pour nous, une base de comparaison pour les années à venir.

Pourquoi parler de l'année de la reconnaissance ? Il nous semble important de signaler en introduction, l'excellent accueil qui a été fait aux professionnels de l'APASE sur tous les territoires où nous avons été mandatés

pour intervenir, tant de la part des élus, des professionnels, des habitants que des jeunes bien sûr !

Une tendance commence à émerger concernant les jeunes que nous accompagnons qui nous sont, de plus en plus souvent, adressés soit par d'autres jeunes que nous avons accompagnés ou que nous accompagnons, soit par un partenaire (élus, professionnels, bénévoles). Et c'est en cela que nous parlons de reconnaissance. La reconnaissance du travail effectué : pour se faire connaître tout d'abord, puis du travail éducatif et de ses résultats auprès des premiers jeunes qui nous ont fait confiance.

Veurey/Noyarey

Sur ces communes, nous avons été dans la continuité du travail engagé avec un recentrage sur les accompagnements individuels des jeunes, les problématiques d'appropriation

de territoire étant moins prégnantes sur le début de l'année 2017.

Sur Veurey, les regroupements de jeunes ont été beaucoup plus sporadiques cette année et les liens avec leurs membres ont permis une régulation. Cela nous a conduit à recentrer notre intervention sur les accompagnements individuels ainsi que sur une fonction de soutien à la parentalité auprès de parents rencontrant des difficultés avec les enfants.

Sur Noyarey, nous avons été vigilants à ce qui se passe sur les espaces publics et sommes intervenus sur des regroupements vers le groupe scolaire notamment ou bien sur le village. En accord avec nos orientations, nous nous sommes mobilisés cette année sur les accompagnements individuels et plus particulièrement, dans l'accompagnement et la recherche de solutions pour les jeunes et leurs familles.

● Des interventions hors Prévention Spécialisée

Le cadre et la mise en œuvre de la Prévention Spécialisée ou Educative s'articulent aussi avec d'autres initiatives publiques. L'expertise acquise tant auprès du public jeune en rupture que des territoires nous permet de nous saisir des dispositifs initiés par les politiques publiques. Ces actions sont le plus souvent co-construites avec des partenaires des territoires d'intervention.

Programme de Réussite Educative (P.R.E.)

Dispositif de prévention du décrochage scolaire dans les Quartiers prioritaires Politique de la Ville. Ces actions sont portées par les Services éducation des Villes. Un travail de partenariat avec l'Education Nationale, les services du Département mais aussi toutes les institutions en charge de la jeunesse (culturel, santé) est mis en œuvre dans le cadre de ces dispositifs. Le PRE concerne les enfants de 2 à 16 ans

Sur Fontaine : 1 ETP (Equivalent Temps Plein) sur la coordination des équipes pluridisciplinaires

Sur Echirolles : 1,6 ETP sur la coordination des équipes pluridisciplinaires et référence de parcours collégiens et 0,5 ETP de référence de parcours les collégiens de Jean Villar.

Promeneurs du Nets

L'APASE est signataire d'une convention avec la CAF pour mettre en œuvre une présence éducative sur internet dans le cadre du projet "Promeneurs du Net".

Une éducatrice de l'APASE est missionnée sur cette expérimentation, depuis le 1er septembre 2017 et jusqu'à la fin de l'année 2018.



Diagnostic METRO

Suite au transfert de la Prévention Spécialisée à la métropole grenobloise, des communes se sont manifestées auprès de la METRO pour pouvoir bénéficier d'une action prévention spécialisée. La METRO a mandaté L'AP, l'APASE et le CODASE pour effectuer un diagnostic afin de déterminer la pertinence d'une intervention de la prévention spécialisée sur les territoires suivants : Domène, Meylan, La Tronche et Grenoble : quartier Hoche et quartier Chorier-Berriat ainsi que sur le Public "Jeunes en errance". Deux éducatrices de l'APASE ont été détachées de leur fonction pour réaliser ces diagnostics sur la période du 2 octobre au 22 décembre 2017.

● Une équipe Service Civique

Proposer un cadre d'engagement citoyen, accompagner des jeunes dans leur projet d'avenir, développer des activités au service de notre public font partie de nos valeurs associatives. La proposition d'un engagement Service Civique est donc une belle opportunité dont nous nous saisissons depuis plusieurs années...

● Le Service Documentation

au siège social à Fontaine : 04 76 27 96 82 (ligne directe) documentation@apase38.fr

La documentation de l'APASE constitue un fonds spécialisé sur la Prévention Spécialisée, la protection de l'enfance et l'éducation spécialisée. Les thèmes couverts par ce fonds répondent aux préoccupations des éducateurs dans toute la diversité de leur environnement professionnel (scolarité, discrimination, politique de la ville, mixité, prévention de la délinquance et de la radicalisation, précarité, immigration, psychologie de l'enfant, accompagnement à la parentalité, insertion socio-professionnelle, participation des habitants...).

Ce fonds est géré avec une base de donnée documentaire consultable via internet à l'adresse : <http://Documentation.apase38.alexandrie7.net>

Ce fonds documentaire, destiné aux salariés et administrateurs de l'APASE, est aussi mis à disposition des autres associations de Prévention Spécialisée du département, des étudiants et autres professionnels du secteur social de l'agglomération.

✓ Les revues reçues à la Doc :

- ASH (Actualités sociales hebdomadaires)
- Cahiers de l'Actif
- Cercle psy
- Dauphiné libéré
- Diversité (Ville Ecole Intégration)
- Informations sociales
- Journal du droit des jeunes
- L'Ecole des parents
- Le 1
- Lien social
- Monde hebdo
- Revue de l'enfance et de l'adolescence (GRAPE)
- Sciences humaines

Réseau "Partenaires Egalité"



Ce réseau de professionnels, coordonné par la METRO, s'inscrit dans le plan métropolitain de prévention et lutte contre les discriminations. L'APASE est engagée dans ce réseau depuis novembre 2016. Une cheffe de service et une éducatrice sont membres de la cellule de veille et d'action qui a pour mission de traiter les situations de discrimination et de contribuer à l'observation du phénomène discriminatoire sur l'agglomération grenobloise. D'autre part, l'Apase étant signataire de la Charte de ce réseau, elle s'engage à former ses salariés sur la question de la discrimination.

Journée de réflexion et d'échange



Le 28 mars 2017 à Bourgoin Jallieu, a eu lieu une journée de réflexion et d'échange sur la pratique éducative permettant de prendre en compte le phénomène de radicalisation dans une approche globale en lien avec la question des ruptures de parcours et des conduites à risque du public jeune.

La pratique spécifique des éducateurs de prévention a fait l'objet d'une table ronde suivie d'un débat avec la salle, en présence de professionnels d'horizons divers :

Jean Claude KELLER, Coordinateur du programme de lutte contre les dérives radicales, Association Accord 68,

Anne-Laure ALBANET, Conseillère technique auprès du recteur pour les situations de crise

- Rachel LOMBARD, Commissaire divisionnaire (SDRT)

- Michel SCOTTO (CNLAPS)

Puis, l'après-midi, des ateliers ont permis des échanges riches à partir de la pratique de la prévention spécialisée :

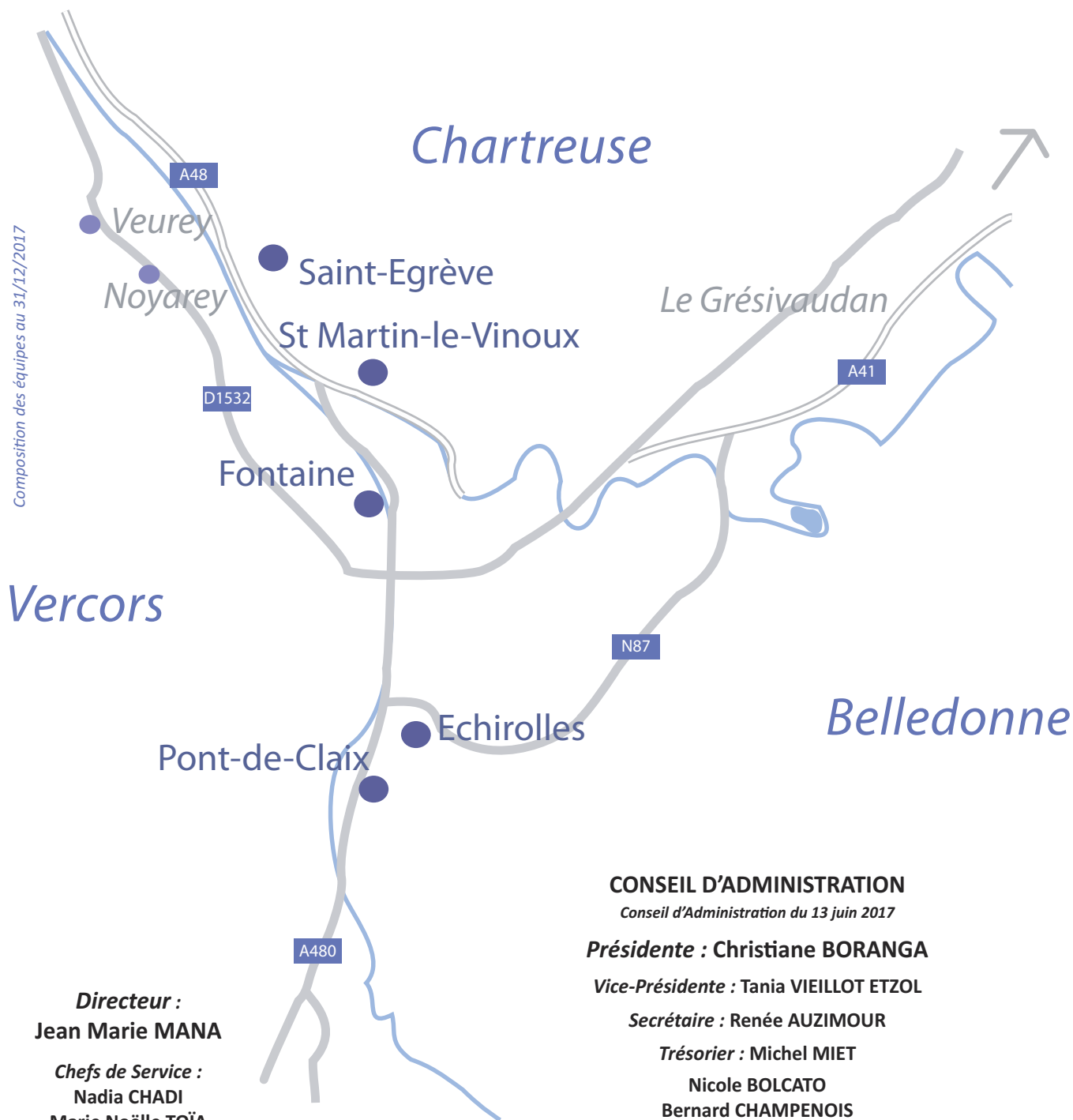
- Ces signes qui ne disent pas tout : décoder pour mieux accompagner.

- Parents en question : une relation à définir.

- Inquiétudes et provocations des jeunes : des paroles à prendre en compte.

- Le maillage des acteurs sur le territoire : un réseau à faire vivre.

L'ASSOCIATION



Composition des équipes au 31/12/2017

Directeur :
Jean Marie MANA

Chefs de Service :
Nadia CHADI
Marie Noëlle TOÏA
Emmanuel OBLINGER

Psychologues :
Julie CALVAYRAC
Virginie FARA

Documentaliste :
Muriel MARZE

Comptable :
Laurence COULOMB

Assistantes de Direction :
Sophie AMARA
Dominique PELLETIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 13 juin 2017

Présidente : Christiane BORANGA

Vice-Présidente : Tania VIEILLOT ETZOL

Secrétaire : Renée AUZIMOUR

Trésorier : Michel MIET

Nicole BOLCATO
Bernard CHAMPENOIS
Elisabeth CLERC
Josiane RAOUL

Membres du bureau

Bernard CHAMPENOIS	Christine GRAVEN
Michel CHAMPIER	Pierre LABRIET
Stéphanie COLPIN	Ville d'Echirolles
Ville de St Martin-le-Vinoux	Isalia MARTINS
Pascal DE FILIPPIS	Sam TOSCANO
Ville de Saint-Egrève	Ville de Pont-de-Claix
René Di BENEDETTO	
Ville de Fontaine	

Membres du Conseil d'Administration



Coordonnées Siège Social :

11 rue Paul Eluard BP 164 38603 FONTAINE cedex Tel : 04 76 27 37 82 - Courriel : direction@apase38.fr Site internet : www.apase38.fr